



MAIRIE DE FLEVILLE-DEVANT-NANCY

18 rue du Château – 54710 FLEVILLE
Tél. 03.83.26.35.25 – servicescolaire@fleville.fr

Fléville, le 18 septembre 2023

Parents des élèves fréquentant l'ACM

Nos réf. : AB/LP/IL/SM-170

Objet : Augmentation du prix des repas

Madame, Monsieur,

Par courrier du 11 mai 2023, nous avons fait part à tous les parents de la nécessité de revoir les tarifs de l'ACM au 1^{er} septembre 2023 suite aux augmentations, deux fois par an du coût des repas par notre prestataire, la baisse des dotations de l'état, l'inflation, la revalorisation du SMIC... Les augmentations successives avaient jusque-là été absorbées par la commune.

Une nouvelle hausse de tarifs nous est appliquée par notre prestataire ELIOR depuis le 1^{er} septembre 2023. La hausse sera de 0.30 cts par repas, soit pour l'année scolaire 2023/2024 :

- périscolaire : 15.176 repas annuels, mercredis récréatifs compris : 4.552.80 €
 - petites vacances scolaires : 3 semaines x (60 enfants x 0.30 cts) = 54 €
 - été : 8 semaines x (50 x 0.30 cts) = 120 €
- au total 4.726,80 €**

Consciente des multiples augmentations qui impactent le budget des familles, la municipalité a décidé de prendre en charge cette augmentation, nous tenions à vous en informer. Si d'autres augmentations de ce type devaient nous être imposées en cours d'année, nous serions à nouveau contraints de réviser nos tarifs pour la rentrée 2024-2025.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations.

L'Adjointe chargée des Affaires Scolaires
Laurence PECORARI

Le Maire,
Alain BOULANGER

